

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR un compartiment du FCPE AMUNDI OBLIGATERME ESR

Code AMF: (C) 990000110679

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Amundi Asset Management, société du groupe Amundi FCPE - Fonds d'Epargne Salariale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Obligations et autres titres de créance libellés en euro ".

En souscrivant à AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR part C, nourricier de AMUNDI RESA OBLIGATERME 2018 vous rechercher, par l'intermédiaire de son fonds maître, à investir dans des obligations d'émetteurs privés et publics principalement de la zone euro.

La performance de AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR peut-être inférieure à celle de AMUNDI RESA OBLIGATERME 2018 en raison notamment de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI RESA OBLIGATERME 2018 et accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion de votre fonds est de capter le rendement offert par les obligations d'émetteurs privés et publics principalement de la zone euro. Ces titres ont une maturité égale ou inférieure à la durée de la période d'investissement, soit 5 ans à compter de la création du fonds.

Cet objectif de gestion sera renouvelé à l'identique tous les 5 ans jusqu'à l'échéance du fonds. La stratégie actuelle du fonds cours du 27 juin 2013 au 27 juin 2018.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations et des titres de créances négociables d'émetteurs publics et privés de la zone euro, de maturité égale ou inférieure à 5 ans. Ces titres appartiennent principalement à la catégorie « Investment Grade » (d'une notation supérieure ou égale à BBB- dans l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch ou de Baa3 dans l'échelle de Moody's). La sensibilité du fonds est comprise entre 0 et 5. Elle sera proche de 5 au début de chaque période d'investissement puis décroîtra pour approcher 0 à la fin de chaque période.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

La stratégie actuelle du compartiment nourricier AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR court du 6 janvier 2014 au 27 juin 2018.

Les revenus et les plus-values nettes réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, les opérations de rachat sont exécutées chaque jour, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : 4 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Le niveau de risque de ce FCPE reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Les modalités de souscription/rachat du fonds maître sont précisées dans le prospectus du fonds maître.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement			
Frais d'entrée	3%		
Frais de sortie	Néant		
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être			
prélevé sur votre capital avant investissement (entrée) ou en cas			
de rachat (sortie). L'investisseur peut obtenir auprès de son			
entreprise et/ou de son teneur de compte les taux des frais			
d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.			
Frais prélevés par le FCPE sur une année			
Frais courants	0,62% de l'actif net moyen		
Frais prélevés par le FCPE dans certaines circonstances			
Commission de	Néant		

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 novembre 2015.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

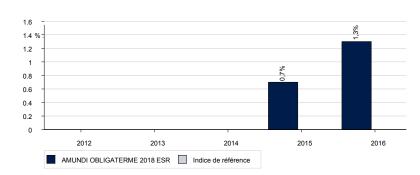
 les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC

Pour chaque exercice, le rapport annuel du FCPE donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCPE, veuillez-vous référer aux rubriques "frais" de son règlement disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

Performances passées

performance



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCPE.

Le FCPE a été agréé le 19 décembre 2013. La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Nom du teneur de compte : Teneur de comptes désigné par l'Entreprise.

Forme juridique du FCPE : multi-entreprises.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la Société de gestion : www.amundi.com).

Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précision, veuillez vous reporter au règlement.

Le règlement et les derniers documents d'information périodique réglementaires du FCPE ainsi que le prospectus et les derniers documents d'information periodique réglementaires de l'OPC maître, et toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de leurs sociétés de gestion. Ce FCPE étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel aggrégé est également disponible auprès de la société de gestion.

Ce FCPE étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel aggrégé est également disponible auprès de la société de gestion. La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 janvier 2017.

AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

28/02/2017

OBLIGATAIRE

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 107,38 (EUR) Date de VL et d'actif géré : 28/02/2017 Actif géré: 20,78 (millions EUR) Indice de référence : Aucun

Objectif d'investissement

Ce fonds vise à capter le rendement de titres obligataires d'émetteurs publics ou privés, principalement de la zone euro, dont l'échéance est inférieure ou égale au 27 juin 2018, date de fin de la première période d'investissement.

Profil de risque et de rendement (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	30/12/2016	31/01/2017	30/11/2016	29/02/2016	28/02/2014	-
Portefeuille	0,12%	0,07%	0,21%	1,25%	5,92%	-

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	1,28%	0,66%	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,45%	1,11%	-
Ratio de Sharpe	3,69	1,87	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-1,01%
Délai de recouvrement (jours)	166
Moins bon mois	06/2015
Moins bonne performance	-0,63%
Meilleur mois	02/2014
Meilleure performance	0,81%

Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité	1,04
Nombre de lignes	35

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence



AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR



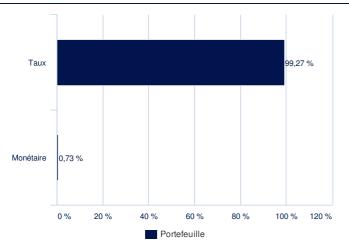
Commentaire de gestion

Le risque politique est resté un thème majeur pour les marchés en février. Aux Etats-Unis, la visibilité sur la future politique économique est restée très incomplète. En zone euro, c'est la montée de l'incertitude politique en France qui a constitué le principal sujet de préoccupation. Les chiffres économiques, pour leur part, ont réservé une majorité de bonnes surprises dans les grandes régions du monde.

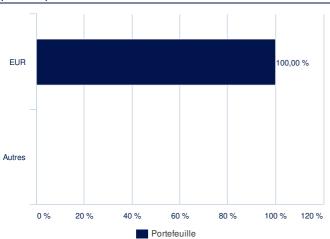
Aux Etats-Unis, le marché du travail semble proche du plein emploi si bien que la progression des salaires devrait s'accélérer. Ainsi le mouvement de reflation se poursuit (l'inflation totale s'établit à 2.5%) et devrait être soutenu par les baisses d'impôts promises par la nouvelle administration Trump. Ce contexte devrait conduire la Fed à procéder à au moins deux hausses de taux cette année. En Zone Euro, le calendrier électoral chargé (élections aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et éventuellement en Italie) n'affecte pas pour l'instant l'économie à en juger par les très bons chiffres du climat des affaires. En revanche, les marchés ont été particulièrement préoccupés par le thème du risque politique français car il est inséparable de celui de la pérennité de la construction européenne. Ainsi l'écart de taux à 10 ans entre la France et l'Allemagne a atteint son plus haut depuis fin 2012 à 80bp et finit le mois à 72bp. Les taux allemands ont quant à eux bénéficié d'un mouvement de « flight to quality » et sont tombés à -0.94% pour le 2 ans et à 0.20% pour le 10 ans, un plus bas depuis le début de l'année. Les spreads des pays périphériques se sont élargis : le spread à 10 ans italien s'écarte de 17bp à 202bp et celui de l'Espagne de 22bp à 142bp. Enfin, le spread de taux 10 ans US/ Allemagne augmente de 16bp à 216bp.

Composition du portefeuille

Allocation d'actifs



Répartition par devises

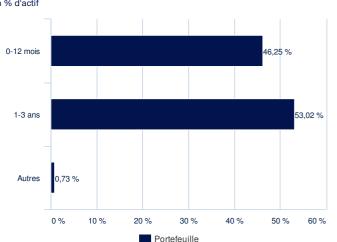






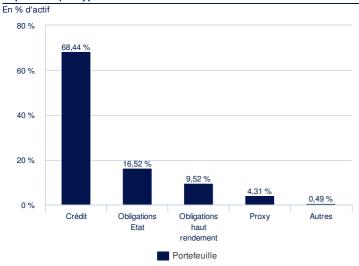
Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par maturités En % d'actif

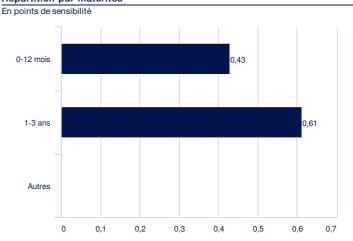


* Autres : non classés, deposits, appels de marge ...

Répartition par types émetteurs



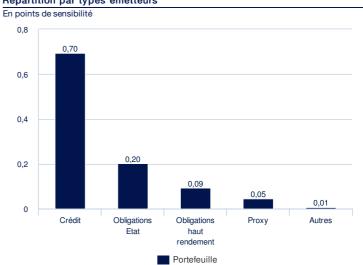
Répartition par maturités



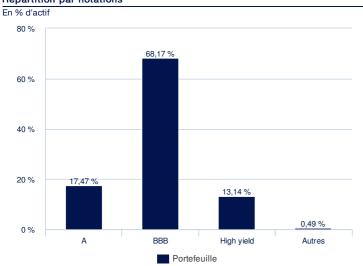
Portefeuille

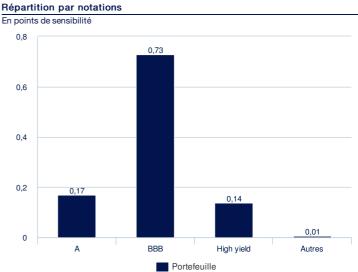
* Autres : non classés, deposits, appels de marge ...

Répartition par types émetteurs



Répartition par notations



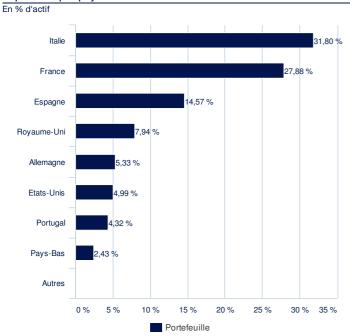






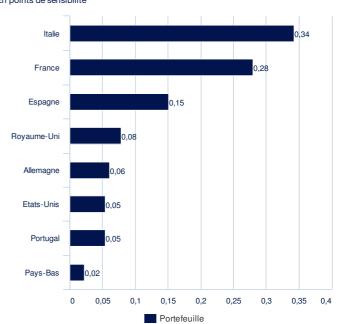
Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par pays



Répartition par pays

En points de sensibilité



Principaux émetteurs obligations

	% d'actif
ITALIAN REPUBLIC	12,20%
PORTUGAL	4,32%
FCA BANK SPA IRELAND	3,76%
POSTE ITALIANE SPA	3,57%
WENDEL	3,46%
BANCA POPOLARE DI MILANO SCARL	3,41%
VALEO SA	3,35%
REPSOL INTL FINANCE BV	3,19%
UNICREDIT SPA	3,15%
CREDIT AGRICOLE SA	3,07%
Total	43,48%



AMUNDI OBLIGATERME 2018 ESR



Caractéristiques principales

Forme juridique	FCPE		
Droit applicable	de droit français		
Société de gestion	Amundi Asset Management		
Dépositaire	CACEIS Bank		
Date de création de la classe	06/01/2014		
Devise de référence de la classe	EUR		
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation		
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne		
Commission de surperformance	Non		
Frais courants	0,62% (prélevés) - 30/11/2015		
Durée minimum d'investissement recommandée	4 ans		
Classification de l'organisme de tutelle	FCPE Oblig. & créances Euro		
Code AMF	99000110679		
Nom du fonds maître	AMUNDI RESA OBLIGATERME 2018		

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document sauf mention contraire.

